

FORMATION GESTION DES ENTREPRISES EXTERIEURES



CIBLE

Toute personne ayant à rédiger un plan de prévention et/ou à coordonner les opérations des entreprises extérieures

★
Débutant

★★
Expérimenté

4H

De formation

10

Participants
Maximum par session
de formation



METIER

Chefs d'établissement, chargés de sécurité, responsables des services généraux...

MÉTHODES D'ANIMATION

- Questionnaires-tests
- Etudes de cas
- Mises en situation
- Échanges de pratiques
- Retours d'expériences
- Vidéos

PLAN PERSONNEL DE PROGRÈS

- Individualisé pour chaque stagiaire
- Évaluation des compétences en fin de formation

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Maîtriser les points clefs de la réglementation liés à la prévention des risques de coactivité.
- Identifier les points clefs de la rédaction et de la mise en œuvre du plan de prévention

PRÉ-REQUIS

Parler, écrire, lire et comprendre correctement le Français
Fonction d'encadrement opérationnel



FORMATEUR

- Minimum 10 ans d'expérience
- Homme de métier
- Expert dans son domaine
- Pédagogue confirmé

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Débrief de la formation
- Évaluation à chaud individuelle
- Rapport de formation détaillé aux encadrants du stagiaire
- Préconisations pour les prochaines actions de formation
- Support de formation

INFRASTRUCTURE

- Salle équipée pour la théorie
- Modèles de documents
- Optionnel pour la formation pratique :
 - Matériel concerné
 - Une aire d'évolution, avec le cas échéant, des matériaux associés...

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

- QCM portant sur les acquis
- Bilan et attestation de formation

INTRA-ENTREPRISE

PROGRAMME DE LA FORMATION :

- La philosophie du plan de prévention: où s'arrête l'EvRP et où commence le plan de prévention ?
- Les plans de prévention par opération et non par entreprise extérieure !
- Plan de prévention annuel et opérations récurrentes.
- Inspection commune préalable et inspections périodiques.
- L'obligation de coordination pesant sur l'entreprise utilisatrice.
- En cas d'accident, qui est responsable ?

AVANT TOUTE FORMATION :

Le chargé de formations contactera le commanditaire afin de :

- Connaître les spécificités propres à l'entreprise.
- Connaître les spécificités des techniques liées au métier visé